



Gilbert Zangerlé
155, rue de Cessange
L-1321 Luxembourg
FAX : 26 29 69 21

FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE DES PÊCHEURS SPORTIFS

SECTION: < PÊCHE EN MER >

1^{re} sortie 2010 + LM1
Samedi 20 mars 2010

MS Neeltje Jans
(Neeltje Jans NL)

Après quelques mois d'attente, la première sortie de pêche est toujours une des plus attendues. Les eaux sont encore très froides à cette saison ce qui a comme conséquences qu'on prend généralement beaucoup de poissons. Or, comme nous pêchons en même temps la première manche de notre championnat national, il faudra s'inscrire aussi rapidement que possible. Pour permettre aux pêcheurs qui ne pêchent pas la compétition une pêche agréable et plus relaxe, nous avons changé de principe en plaçant tous les LM-istes sur un même côté du bateau. Ils auront priorité pour s'inscrire jusqu'au 12 mars. Après cette date, les places encore disponibles seront attribuées aux autres intéressés. Ces places seront tirées au sort (2 par 2).

Maximum 36 pêcheurs.

Prix 2010: Membres 85 € - Non-membres 90 €

1 portion de vers (~50 vers) est incluse dans ce prix.

Pour des portions de vers supplémentaires: veuillez ajouter

10 € par portion à votre versement et indiquer clairement combien de portions vous commandez en plus !

CCP IBAN LU52 1111 0625 7611 0000

Départ Bus:

Luxembourg (P&R Howald)	1.00 heures
Arlon (GB)	1.30 heures
Bastogne (Parking)	2.00 heures

N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION 2010 : 20 €

Seulement les inscriptions écrites seront acceptées (lettre ou fax) !!!

Chaque participant doit téléphoner le jour avant (la veille) entre 20.00 et 21.00 heures à un membre du comité pour s'assurer que les conditions météorologiques permettent la sortie.

BIVER André 339 339 - PALGEN John 45 93 08 - ZANGERLE Gilbert 49 67 40



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

20 MARS 2010

Nom: Prénom:

Adresse: Tél:

Date de naissance Lieu de naissance Nationalité

Je pêche le Championnat National

J'ai versé le (date) € sur le CCP IBAN LU52 1111 0625 7611 0000

Je prendrai le bus à: Je commande portions de vers supplémentaires (en plus des appâts compris dans le prix de participation).

Signature :